



Conflit avec une entreprise que j'ai employé pour des travaux

Par **MELMAYO**, le **07/03/2008** à **14:31**

bonjour,

J'ai fais constuire et fais appel à une société pour faire l'accès du chantier.

Cette société a tout effectuer sauf le déssoussage de 2 arbres; qui au final non pas généré pour la construction.

J'ai payé la totalité de la facture où il était mentionné le déssoussage des 2 arbres (pour 299€) qu'il non pas effectué. Quand je l'appel, je demande qu'il arrache ses arbres comme prévu et que j'ai payé ou qu'il me rembourse; mais il me dit d'aller au tribunal et raccroche.

Quels recours ? ai-je une chance d'être remboursé car les arbres sont toujours là, ils ne gênent pas , ils n'ont pas généré la construction et finalement la société m'a fait payer quand même ?

merci d'avance pour vos conseil.